

Le lundi 23 avril 2018,



MAIRIE DE
MARIGNY LES USAGES
Place de l'Eglise
45760 MARIGNY LES USAGES
02 38 75 04 15
mairie@marignylesusages.fr

Aux nouveaux inscrits à l'école de Marigny-les-Usages

Objet : Inscription service Enfance 2018-2019

Chers parents,

Vous avez inscrit votre/vos enfant(s) à l'école de Marigny-les-Usages pour l'année scolaire 2018-2019, et c'est avec plaisir que nous l'accueillons.

Afin d'organiser au mieux cet accueil, nous vous invitons à signaler cette nouvelle inscription auprès du service Enfance afin que votre/vos enfant(s) puisse(nt) bénéficier des services péri et extrascolaires.

Pour se faire, votre foyer et votre/vos enfants doivent être enregistrés sur le portail famille du service Enfance afin de pouvoir vous ouvrir les droits d'inscription et vous permettre de gérer les inscriptions péri et extrascolaires de votre/vos enfant(s).

A cet effet, nous vous demandons de bien vouloir nous envoyer par mail à periscolaire@marignylesusages.fr les informations ci-dessous (selon votre situation) afin de procéder à l'enregistrement de votre foyer, ou à l'ajout de votre enfant sur votre compte existant, **avant le vendredi 18 mai 2018**.

- Situation n°1 : vous avez déjà un compte parent sur le portail famille car un de vos enfants est scolarisé à l'école de Marigny-les-Usages.

Nous avons besoin des informations suivantes :

- Nom et prénom du nouvel enfant scolarisé
- Date de naissance de l'enfant
- Féminin ou masculin
- Niveau scolaire pour la rentrée 2018-2019

Une fois cette démarche effectuée, vous recevrez un mail de confirmation d'inscription de votre enfant sur votre compte parent.

- Situation n°2 : vous n'avez pas encore de compte parent sur le portail famille et inscrivez pour la première fois votre/vos enfant(s) à l'école de Marigny-les-Usages.

Nous avons besoin des informations suivantes :

Pour la famille :

- Nom et prénom de chacun des responsables légaux (père/mère)
- Les coordonnées téléphoniques et mails de chacun des responsables légaux
- Adresse postale du foyer (qui sera celle de la facturation) et si besoin adresse du deuxième responsable en cas de foyer séparé
- Le n° allocataire CAF

Pour le(s) enfant(s) :

- Nom et prénom du/des enfant(s) à scolariser
- Date(s) de naissance du/des enfant(s)
- Féminin ou masculin
- Niveau(x) scolaire(s) du/des enfant(s) pour la rentrée 2018-2019

Une fois cette démarche effectuée, vous recevrez un mail de confirmation de création de votre foyer sur le portail famille et une information vous sera donnée sur l'utilisation de ce dernier.

En l'absence de ces éléments, nous ne pourrions accueillir votre/vos enfant(s) aux différents accueils proposés par notre service.

Nous communiquerons ensuite courant juin le règlement du service Enfance 2018-2019 et les dates d'ouverture pour inscription aux accueils péri et extrascolaires pour la future année scolaire.

Pour toute question, contactez le service Enfance par mail à periscolaire@marignylesusages.fr ou par téléphone au 02 38 75 13 17.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,

The image shows a blue circular official seal of the Municipality of Marigny-les-Usages, featuring a central emblem and the text 'MUNICIPALITE DE MARIGNY-LES-USAGES'. To the right of the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Eric Archenaault'.

Eric ARCHENAUULT